



RAPPORT MORAL, D'ACTIVITÉ ET FINANCIER 2017

Une association au service des Acteurs associatifs



Information



**Suivi
individualisé**



Formation



**Extension
Tourisme**



SOMMAIRE

Vie associative 2016.....	3
La dernière Assemblée Générale du 2 février 2016	3
Le Conseil d'Administration et le Bureau	3
Les salariés de la Chambre des associations	4
Des associations adhérentes plus nombreuses et plus diverses.....	5
Les membres de la Chambre des associations par secteurs d'activités.....	7
Accompagnement.....	8
Accueil, Ecoute et Information des acteurs associatifs et porteurs de projets.....	8
L'extension de l'Immatriculation « Tourisme » pour accompagner les associations	9
Un nouveau CRIB dans le Val-de-Marne	Erreur ! Signet non défini.
Les actions de formation 2016	10
Une communication au service de notre action.....	Erreur ! Signet non défini.
Un nouveau logo.....	Erreur ! Signet non défini.
Un nouveau site Internet	12
L'Echo des Associations	Erreur ! Signet non défini.
Des Guides Pratiques	12
Associations Vivre ensemble	13
Guides en cours d'édition.....	Erreur ! Signet non défini.
La revue « Associations mode d'emploi ».....	14
Des actions conformes à nos valeurs.....	Erreur ! Signet non défini.
La Chambre des associations et l'Economie Sociale et Solidaire	Erreur ! Signet non défini.
La 1 ^{ère} édition du Forum de l'Economie Sociale et Solidaire	Erreur ! Signet non défini.
La Chambre des associations engagée pour « Vivre Ensemble en République ».....	Erreur ! Signet non défini.
Des partenariats	15
La MGEN Filia.....	15
France Bénévolat	Erreur ! Signet non défini.
Val-de-Marne Actif pour l'Initiative (VMAPI)	16
Reso 77	Erreur ! Signet non défini.
URIOPSS Ile-de-France	Erreur ! Signet non défini.
L'Union Nationale des associations de Tourisme (UNAT).....	16
Les actions 2016 en résumé	Erreur ! Signet non défini.
Les finances 2016.....	17
Budget prévisionnel 2017	17
AG du 2 février 2016.....	22

INTRODUCTION

Joyeux anniversaire !

Créée en 1998, la Chambre des associations vient d'entrer dans sa vingtième année. La charge de travail, pour notre petite équipe de bénévoles et de salariés (trop petite équipe !), ne nous a pas permis de mobiliser les moyens humains et matériels pour fêter l'anniversaire de cette belle « jeune fille » lors de notre assemblée générale de 2018. Même avec quelques mois de retard, tout sera mis en œuvre pour qu'au début de l'année 2019, nous nous retrouvions non seulement pour tirer les enseignements de notre activité de 2018, mais pour revenir sur nos vingt années au service des associations, au service de valeurs qui justifient l'existence de la Chambre des associations.

Et, bien entendu, comme pour tout anniversaire, nous vous proposerons de faire la fête, de se retrouver pour un moment convivial. Mais la réussite de cette commémoration de la création de la Chambre des associations ne sera possible que si le maximum de « membres de la famille » est présent, que si l'ensemble des associations adhérentes s'organise pour y participer. Le nécessaire sera fait pour vous indiquer, au plus vite, la date et le lieu.

En 2017, on peut dire que nous avons bien travaillé malgré les obstacles !

Comme chaque année depuis 20 ans, l'année 2017 a été, pour la Chambre des associations, riche et bien remplie, avec une activité soutenue, des progrès incontestables, mais aussi quelques difficultés à surmonter. Les pages qui suivent seront consacrées à la fois à l'activité de notre union, au développement des actions réalisées ainsi que du nombre d'associations adhérentes, au fonctionnement, aux évolutions aux quelles nous avons dû faire face, aux réflexions engagées, etc.

Si une assemblée générale est l'occasion de présenter l'activité de l'année précédente, d'en débattre et de donner quitus au conseil d'administration pour l'action qu'il a conduite, l'objectif n'est pas uniquement de « regarder dans le rétroviseur », mais aussi d'en tirer les enseignements et de se donner des perspectives d'avenir. Comme l'année dernière, vous trouverez dans ce rapport, les orientations, les suggestions et propositions pour lesquels vous pourrez donner votre avis.

A vous de parler, cette assemblée générale c'est aussi la vôtre !

Depuis plusieurs années, la parole est donnée aux associations présentes de prendre la parole pendant les assemblée générale. Non seulement pour s'exprimer sur l'activité de la Chambre des associations, mais aussi pour présenter leurs propres activités, pour échanger sur les expériences de chacun et pour dire ce qu'elles attendent de leur union. Le 17 mars, nous réitérerons cette pratique. Si vous souhaitez présenter des documents, des flyers, des courtes vidéos, échanger vos cartes de visite...n'hésitez pas.

La réussite de cette assemblée générale du 17 mars dépend de vous, de votre présence nombreuse, de vos apports. Nous vous en remercions à l'avance.

Gérard DESPIERRE
Président



VIE ASSOCIATIVE 2017

La dernière Assemblée Générale du 25 février 2017

Organisée à la Maison de la Vie Associative de Vitry-sur-Seine, notre Assemblée Générale a été marquée à la fois par une participation sensiblement plus importante qu'en 2016 et par la qualité des échanges entre les participants.

Suite à la tenue de l'AG, la convivialité a pris place avec le déjeuner au restaurant À la Folie au sein du célèbre Musée d'Art Contemporain du Val-de-Marne (MAC VAL), puis une visite guidée du Musée.

La participation à nos Assemblées Générales reste, cependant, une préoccupation. Malgré la progression continue du nombre d'associations adhérentes, la présence de leurs dirigeants est encore insatisfaisante. Les raisons sont certainement multiples : indisponibilité, éloignement et coûts du voyage, manque d'intérêt du fait de la méconnaissance du rôle et des activités de la Chambre des associations...

L'année 2017 ne nous a pas permis de trouver les réponses à la faible participation récurrente lors des assemblées générales. Faut-il se contenter de ce niveau de présence ? Ou imaginer d'autres formes de participation (vidéoconférence, expression et vote en ligne...) ? Sans doute serait-il nécessaire d'interroger l'ensemble des associations adhérentes ?

Le Conseil d'Administration et le Bureau

En 2017, les membres du Conseil d'Administration se sont réunis à 4 reprises, dont deux fois dans les locaux parisiens de l'association « ADAL » adhérente de la CDA. Ces temps de rencontre ont permis de faire le point sur l'activité de la Chambre des associations, de prendre les décisions concernant la gestion des ressources humaines, de l'extension d'immatriculation tourisme, le développement de nos partenariats, les finances de l'union, etc.

Au mois de septembre l'ensemble des administrateurs a participé à un temps de présentation de l'histoire de la Chambre des associations et de ses activités, leur permettant ainsi, et en particuliers pour les nouvellement élus, d'une part d'avoir une meilleure visibilité sur l'association et, d'autre part, de jouer leur rôle de dirigeant, notamment lorsqu'il est nécessaire de prendre des décisions et participer à la définition de projets et d'actions.

Lors de l'assemblée générale du 25 février 2017, 3 nouveaux administrateurs ont été élus, dont deux représentants d'associations localisées en Haute-Garonne (31) et en Moselle (57). Pour la première fois, la représentation au sein du conseil d'administration prend en compte les évolutions quant à l'origine géographique des associations qui rejoignent la CDA. A savoir un développement continu du nombre d'associations adhérentes issues de toutes les régions françaises (y compris des départements d'Outre-mer) et, non seulement, d'Ile-de-France, même si ces dernières sont toujours majoritaires (voir plus loin).

Quel sera le visage de notre prochain conseil d'administration ? Au moment où nous rédigeons ce rapport, nous ne connaissons pas encore l'ensemble des candidats à l'élection du Conseil d'Administration lors de l'Assemblée Générale du 17 mars 2018.

Quoiqu'il en soit, la présence, l'expression et la représentation des associations non-franciliennes au sein de nos instances doivent être recherchées.

Engagées en 2016, nous avons poursuivi la tenue de réunions régulières du Bureau. Ces réunions ont été utiles pour assurer l'animation et la gestion de la Chambre des associations entre chaque réunion du conseil d'administration. Ces réunions, avec certains groupes de travail, ont permis, à quelques administrateurs, d'acquérir des compétences et de devenir de véritables dirigeants de notre union. Leur participation active aux réflexions et à la prise de décision, doit permettre la prise de responsabilité progressive. Et ainsi favoriser le renouvellement des dirigeants. Par ailleurs, les réunions du Bureau restent tout à fait essentielles pour étudier les demandes d'extension de l'Immatriculation « Tourisme ». Etudes importantes car elles sont, d'une part, déterminantes dans la prise de décision de notre garant financier et, d'autre part, pour aider certaines associations à inscrire leur action et leur fonctionnement en conformité avec les valeurs de la loi 1901 et de l'économie sociale et solidaire.

Pour autant, le nombre de bénévoles au sein de la Chambre des associations reste une préoccupation. En effet, le développement et la création de nouvelles activités demandent de plus en plus de moyens humains, ainsi que le vieillissement de certains responsables qui devront être remplacés tôt ou tard. C'est un important challenge pour 2018 et 2019.

Revisiter le projet associatif de la Chambre des associations

Après 20 ans d'existence, le conseil d'administration a confié à un groupe de travail de 5 administrateurs une réflexion sur l'adaptation du projet associatif de la Chambre des associations afin d'une part de tenir compte des évolutions de notre association et de ses activités et, d'autre part, de rédiger un document précisant ses valeurs, ses objectifs et les moyens d'actions pour atteindre ces objectifs.

Le groupe de travail s'est réuni en septembre et novembre 2017. Au cours de ces réunions, les participants ont défini un plan de travail, listé les différents items qui pourraient être retenus dans ce document et compilé les différents écrits éparses qui ont permis, jusqu'à présent, de se référer aux objectifs adoptés par les fondateurs de l'association. Ce travail se poursuivra en 2018 et devra remettre, au conseil d'administration pour avis, le résultat de sa réflexion et un projet de texte qui sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale de 2019.

Après l'adoption par l'assemblée générale de 2019, les associations adhérant à la Chambre des associations pourraient être invitées, par exemple en signant leur bulletin d'adhésion, à exprimer leur accord avec ce document dans lequel sont affirmés les valeurs, les objectifs et moyens d'actions de notre union.

Les salariés de la Chambre des associations

Tout comme en 2016, et les années précédentes, la Chambre des associations a pu s'appuyer, sur la quasi-totalité de l'année 2017, sur l'apport de salariés compétents et acquis au projet associatif de la chambre des associations.

Cependant, deux d'entre eux nous ont quittés :

- Sébastien, recruté au poste d'Assistant technique et administratif, pour lequel nous n'avons pu reconduire le contrat aidé en CUI CAE d'un an dont il bénéficiait depuis septembre 2016 ;
- Emily, que nous avons décidé d'embaucher, en juillet 2013, en contrat d'avenir en CDI, a souhaité nous quitter pour d'autres aventures après plus de quatre années au sein de la Chambre des associations où elle a pu acquérir de réelles compétences en tant que chargée de mission projet (accompagnement, formation, gestion administrative, comptabilité...). Mission qu'elle a accompli avec sérieux jusqu'en décembre 2017.

Comme beaucoup d'associations, l'accès aux contrats aidés nous a été et nous est encore interdit. Deux solutions étaient, par conséquent, envisageables après ces deux départs. Soit ne pas les remplacer et freiner le développement de l'association, soit prendre le risque, financièrement, de recruter à nouveau des salariés sans aides, à l'exception des deux financements Fonjep qui nous ont été attribués compte-tenu de nos activités en faveur du « Vivre Ensemble » et comme Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles (CRIB) du Val-de-Marne. Afin de poursuivre et développer l'action et les activités de la Chambre des associations, nous avons opté pour la seconde solution.

En novembre 2017, nous avons accueilli Charlotte (ancienne membre du conseil d'administration) d'abord en CDD et prochainement en CDI, au poste de chargée de mission Projet. Par ailleurs, nous avons programmé le recrutement à mi-temps d'une personne qui sera chargée, pour l'essentiel, de la gestion technique et administrative des extensions d'immatriculation « Tourisme ».

Par ailleurs, en partenariat avec la Mission locale de Maisons-Alfort, nous avons accueilli, durant l'été, une stagiaire. Satisfaits de la qualité du travail fourni sur cette période, nous l'avons accompagnée en vue contrat en alternance de professionnalisation « Assistant de comptabilité et d'administration (ASCA) titre de niveau 4 », et, à compter de la mi-février 2018, de l'accueillir pendant un an pour la partie de stage en entreprise.

Tout sera mis en œuvre, en 2018, pour pouvoir atteindre les objectifs financiers nécessaires (et prévus au budget prévisionnel) permettant d'assurer les salaires et charges correspondantes à nos besoins en matière de salariés. De même, il sera demandé au conseil d'administration de mener à bien la mise en place d'un dispositif de rémunération prenant en compte les qualifications et l'ancienneté initié par le Bureau.

L'avenir des locaux de Saint-Maur-des-Fossés

Hébergée depuis de nombreuses années au sein de la Maison des associations de Saint-Maur-des-Fossés (94), la Chambre des associations pourrait être invitée à quitter ses locaux en juin 2018. Sur proposition de son maire, le conseil municipal de Saint-Maur-des-Fossés a pris la décision, en septembre 2017, de vendre le site pour la construction de logements et locaux d'activités.

Même si le Maire s'est engagé à reloger les associations hébergées, le conseil d'administration de la Chambre des associations a décidé de rechercher de nouveaux locaux, dans le Val-de-Marne, convenant à ses besoins, n'ayant aucune garantie sur ceux qui lui seraient attribués par la mairie.

Des associations adhérentes plus nombreuses et plus diverses

Même si elle se tasse légèrement, la progression du nombre d'associations adhérentes à la Chambre des associations, constatée depuis plusieurs années, s'est confirmée en 2017, comme le montre le tableau ci-dessous. Le plus difficile étant, non seulement d'accueillir de nouveaux membres, mais aussi de ne pas les perdre. Seules 5 nouvelles associations ont adhéré au cours de l'année 2017, portant à 190 le nombre d'adhérents, soit une progression de 2,7%.

L'impossibilité d'accorder, depuis le mois de juin 2017, de nouvelles extensions d'immatriculations « tourisme » aux associations qui le souhaitent, explique la raison de cette moindre progression du nombre d'adhésions. Nous aurons l'occasion d'y revenir dans le chapitre consacré à cette activité. **Pour information,**

depuis le 1^{er} janvier 2018, la Chambre des associations a déjà accueilli x nouvelles associations adhérentes dont 9 nous ayant rejoint pour l'extension de l'immatriculation 'Tourisme ».

Progression du nombre d'adhérents de 2015 à 2017

	Année 2015	Année 2016	Année 2017	Progression 2015 /2017
Ile-de-France	95	111	108	+13
Autres régions	40	69	75	+35
Départements d'Outre-mer	5	5	7	+2
TOTAL ADHERENTS	140	185	190	+50

En rédigeant le rapport moral et d'activités de 2016, nous avons pointé un nouveau phénomène quant à la représentation géographique des associations adhérentes de la Chambre des associations. Au 31/12/2016, sur 185, 74 associations n'étaient pas franciliennes. Au 31/12/2017, elles sont 82 sur 190, soit 8 de plus. Les orientations que nous avons adoptées, lors de l'assemblée générale du 25/02/2017, restent d'actualité, à savoir prendre des initiatives pour aller à la rencontre de ces associations éloignées du siège de leur union.

Après une première réunion, en octobre 2016, avec une centaine de représentants d'association mosellanes, une séance de travail a été organisée dans ce département le 16 janvier 2017, avec les dirigeants de deux associations membres de la Chambre des associations (Association de Bénévoles du Sport, de la Culture & de la Vie Associative (ABSCVA) et Détente Loisirs 57) afin d'engager une réflexion sur la création d'un relai en Lorraine. De même, le 15 décembre 2017, une douzaine de représentants d'associations des régions Auvergne-Rhône-Alpes et PACA, ont été réunis à la Maison des Solidarités Internationales de Lyon, à l'invitation de la Chambre des associations, avec la participation du Président de l'UNAT régionale et du cabinet d'avocat Camino (en vidéoconférence).

[Voir photos](#)

Répartition géographique des adhérents en 2017



D'autres réunions d'échanges et d'informations devront être organisées en 2018, en Nouvelle-Aquitaine, Ile-de-France, Grand Est ...)

Les membres de la Chambre des associations par secteurs d'activités

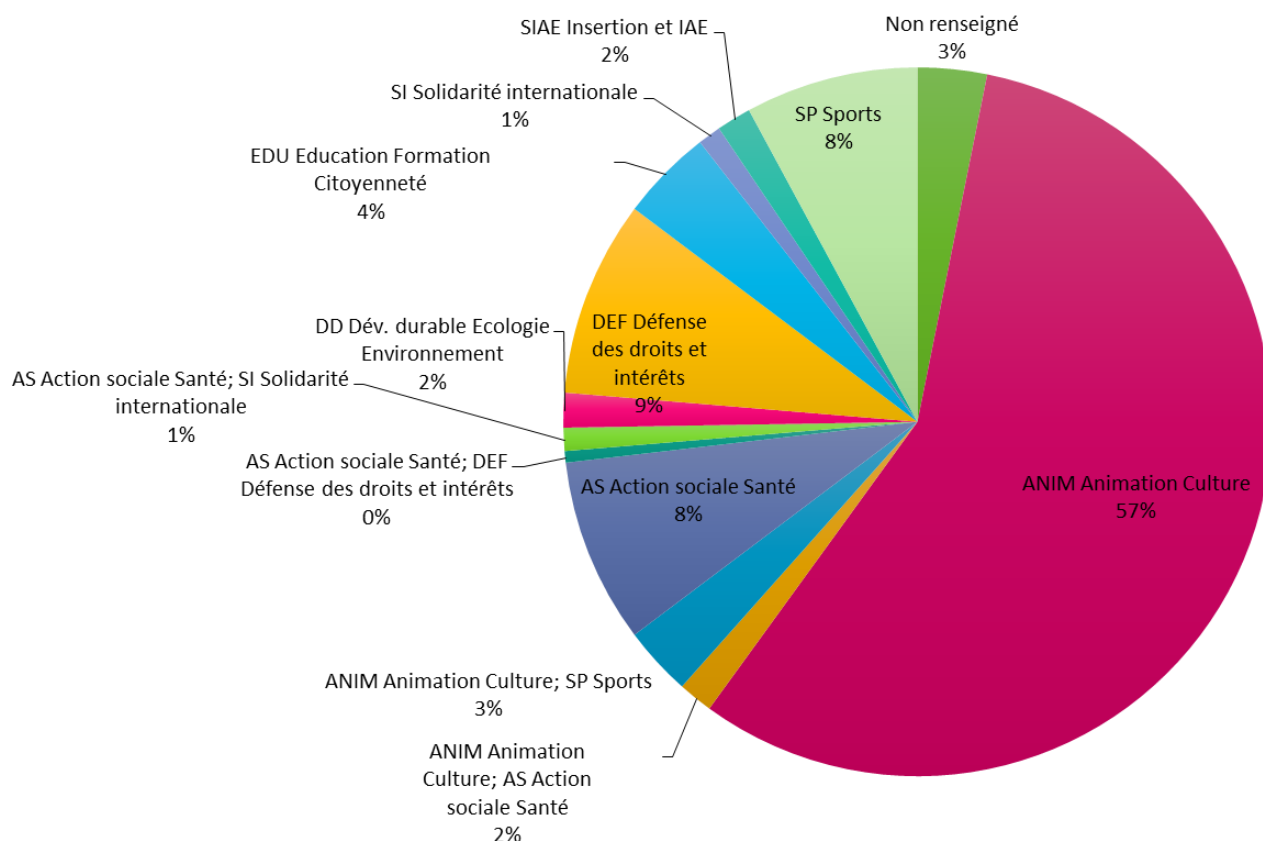
Le tableau et le graphique ci-après montrent la physionomie des associations membres de la Chambre des associations. Même si, au premier regard, le secteur de l'animation est très largement majoritaire (plus de 110 associations sur les 190 adhérentes si on ajoute les 2^{ème} et 3^{ème} lignes). La réalité est sans doute un peu plus nuancée. En effet, la Chambre des associations regroupe des associations qui, bien souvent, sont engagées sur plusieurs champs d'interventions. A titre d'exemple, nombreuses sont les associations qui, en plus de leurs activités au centre de leur « cœur de métier », proposent des activités culturelles, des sorties, des séjours et des voyages. C'est particulièrement le cas des nombreuses associations qui bénéficient de l'extension de l'immatriculation « Tourisme » de la Chambre des associations.

Répartition des associations par Secteurs d'activités

NR Non renseigné	6
ANIM Animation Culture	108
ANIM Animation Culture; AS Action sociale Santé	3
ANIM Animation Culture; SP Sports	6
AS Action sociale Santé	16
AS Action sociale Santé; DEF Défense des droits et intérêts	1
AS Action sociale Santé; SI Solidarité internationale	2
DD Dév. durable Ecologie Environnement	3
DEF Défense des droits et intérêts	17
EDU Education Formation Citoyenneté	8
SI Solidarité internationale	2
SIAE Insertion et IAE	3
SP Sports	15

Certaines associations, conformément à leur objet, s'investissent sur plusieurs secteurs d'activités complémentaires

Claudia : à voir les anomalies concernant « Défense des droits et intérêts – Action Sociale Santé »



Un recensement plus pr cis des activit s r alis es par les associations membres de la Chambre des associations serait sans doute utile pour mieux r pondre   leurs besoins et demandes. Encore faut-il que les associations fassent conna tre les activit s qu'elles proposent   leurs adh rents. La r daction des statuts, qui m langent bien souvent les objectifs des associations et les moyens (actions, activit s...) pour les atteindre, ne nous permettent pas toujours de « classer » les associations dans les bonnes « cases ».



ACCOMPAGNEMENT - ACTIONS 2017

Accueil,  coute et Information des acteurs associatifs et porteurs de projets

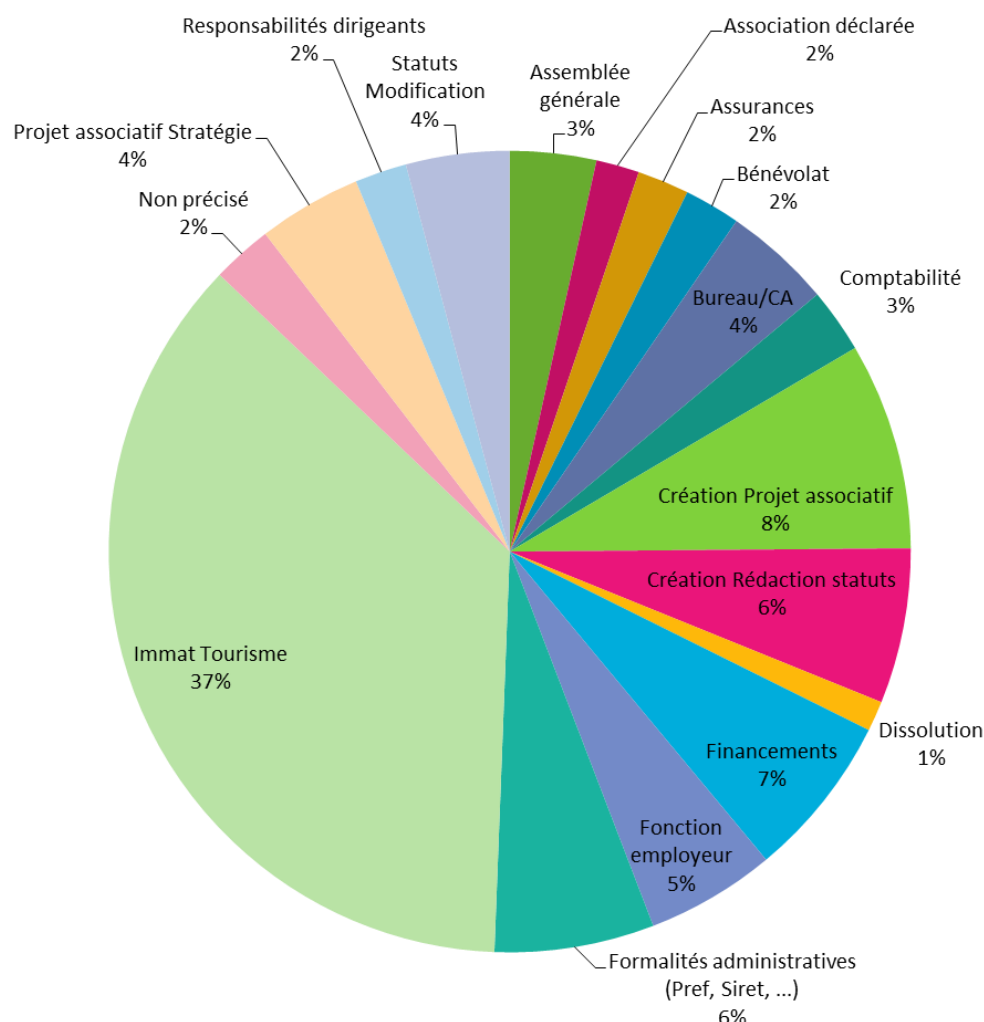
Comme pour l'activit  de 2016, les outils mis en place ont permis de comptabiliser, avec une certaine pr cision, le volume des interventions d'accompagnement r alis es tout au long de l'ann e 2017, par les membres de l' quipe de la Chambre des associations (b n voles, salari s, intervenants et formateurs) tant aupr s des animateurs des associations que des acteurs et porteurs de projets associatifs.

Comme l'indique le graphique ci-dessous, l'activit  d'accompagnement ne cesse de se d velopper. En effet, **575 interventions** (contre 475 en 2016) ont  t  r alis es par la Chambre des associations, pour une dur e totale de **370 heures** (280 en 2016), **soit l' quivalent de 53 journ es** (40 en 2016). Au total, ce sont **209 structures associatives et porteurs de projet** qui ont b n fici  d'une intervention de la Chambre des associations.

Modalités d'accompagnement :

- Tél./Email/Visio	377
- Entretien physique	180
- Animation collective	6
- Non renseigné	12

Thématiques d'accompagnement : Claudia attention le total ne semble pas faire 100% mais 98%



10 projets accompagnés ont abouti à la création d'une association.

7 associations ont été accompagnées vers une dissolution.

Les données quant à ces indicateurs sont très difficiles à obtenir dans la mesure où les bénéficiaires des actions ne sont pas obligés de nous communiquer l'état d'avancement de leur projet.

L'extension de l'Immatriculation « Tourisme » pour accompagner les associations

Est-il encore besoin de rappeler que toute association qui, dans le cadre de ses activités, propose à ses adhérents des sorties touristiques, des séjours ou des voyages, doit justifier de son immatriculation au registre des opérateurs de séjours et de voyages ? Il en existe sans doute encore beaucoup qui l'ignore ou qui pense que cela ne les concerne pas ! Alors qu'il y a quelques années la Chambre des associations s'efforçait d'organiser des réunions d'information sur l'immatriculation « Tourisme » et de proposer l'extension de sa propre immatriculation, aujourd'hui ce n'est plus le cas. Il ne se passe pas une semaine sans recevoir un mail ou un appel téléphonique d'associations qui, informées de leurs obligations, demandent l'aide de la Chambre des associations.

Pour la très grande majorité des associations concernées, bénéficier de l'extension d'immatriculation d'une fédération ou d'une union, telle que la Chambre des associations, est la seule possibilité de respecter la réglementation en vigueur et précisée dans le Code du Tourisme. En effet, obtenir directement son inscription au registre national des opérateurs de voyages et de séjours, est quasiment impossible compte-tenu de l'attitude des garants financiers vis-à-vis des associations qui proposent peu d'activité touristique. Or, de plus en plus, les associations sont « invitées » par leur assureur, leur préfecture, leur Direction Départementale Jeunesse et Sport et de la Cohésion Sociale, les services de répression des fraudes ou services fiscaux, à se mettre en conformité avec la législation en vigueur.

De ce fait, le nombre d'extension de l'immatriculation « Tourisme » proposée aux associations depuis six ans, par la Chambre des associations ne cesse de progresser. Comme le montre le tableau ci-dessous, au 31 décembre 2017, les associations bénéficiaires de cette extension représentaient plus de 65% des associations adhérentes, soit 115 sur 190. La répartition géographique (43 associations d'Ile-de-France et 72 dans les autres régions, dont 2 à la Réunion, 2 en Guyane et 1 à la Martinique).

Implantation	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Ile-de-France	16	25	33	39	42	43
Autres régions	3	15	29	39	62	72
TOTAL	19	40	62	78	104	115

Et pourtant, cette progression a été freinée à compter du mois de juin 2017, notre garant financier, le Fond Mutuel de Solidarité de l'Union Nationale des Associations de Tourisme (FMS UNAT) nous ayant demandé de stopper l'attribution de nouvelles extensions d'immatriculation suite à une modification de son règlement. Réservant l'accès de sa garantie financière aux seules unions et fédérations elles-mêmes opérateurs d'activités touristiques. La Chambre des associations, ne répondant pas à ces critères, a été contrainte de rechercher un nouveau garant. Après étude de notre dossier, dont le type d'associations et le chiffre d'affaire à couvrir pour les activités touristiques (plus de 4,3 millions d'Euro), Groupama Assurance-Crédit & Caution a accepté de nous accorder sa garantie financière à compter du 1^{er} janvier 2018.

Déjà soulignée lors de l'AG de février 2017, la gestion du nombre de plus en plus important de dossiers d'extension d'immatriculation « Tourisme » n'est plus réalisable sous la forme actuelle. Nous ne sommes pas parvenus à mettre en place les moyens techniques et humains pour répondre à un tel développement. Pour 2018, le conseil d'administration a pris la décision de procéder à un recrutement à mi-temps. Celui-ci devrait être effectif en avril prochain.

Les actions de formation

Comme les années précédentes, la formation des bénévoles, des dirigeants, des salariés d'association, ainsi que des jeunes volontaires du service civique, a tenu une place prépondérante parmi les activités de la Chambre des associations. Organisme de formation, notre association a été **référéncée au Datadock** par Uniformation. Ayant répondu à l'ensemble des exigences de qualité défini par la loi, la Chambre des associations peut désormais prétendre, pour ses actions de formation, au financement des OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé).

L'ACTIVITE FORMATION EN 2017

22 actions

Thèmes : Manager les bénévoles, Évaluer les actions de son association, Initiation à la comptabilité, Laïcité et valeurs de la République, Certificat de Formation à la Gestion Associative (CFGA) 7 sessions en 2017

322 heures

Animées sur 60 jours, elles représentent 4939 heures stagiaires. Toutefois, ce chiffre ne prend pas en compte les temps d'organisation, de gestion et d'évaluation des formations.

La plupart des formations sont organisées à la Maison des associations de St Maur des Fossés.

299 stagiaires

71% sont des bénévoles, volontaires ou salariés d'associations, des porteurs de projet de création d'association, agents de services publics en charge de la vie associative

29% sont des étudiants d'Universités (Paris Est Créteil, Paris 8 Vincennes -Saint-Denis...) et de l'institut d'études politiques Sciences Po St Germain en Laye

50 formateurs

Salariés, bénévoles ou partenaires de la Chambre des associations, ils sont spécialistes de thèmes comme le Droit des associations, la gouvernance, la comptabilité, les financements, ...

En progression par rapport à 2016, les actions de formation, réalisées pendant l'année 2017, ont été des compléments important des actions d'accompagnement réalisées par notre association. Organisées soit à l'initiative de la Chambre des associations, soit dans le cadre de partenariats avec des collectivités territoriales, des Université et Sciences Po Saint-Germain-en-Laye, ce sont au total **22 actions de formation** (20 en 2016) regroupant **299 participants** (245 en 2016) pour un total de **322 heures** (222 en 2016).

7 sessions de formation pour la validation du **CFGA** ont été organisées :

- 2 avec le soutien du Fonds de Développement de la Vie Associative FDVA Ile-de-France
- 1 avec le soutien de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale DDICS du Val-de-Marne
- 3 pour les Universités Paris Est Créteil, Paris 8 Vincennes -Saint-Denis et de l'institut d'études politiques Sciences Po St Germain en Laye
- 1 animée en intra pour une association parisienne



NOS OUTILS DE COMMUNICATION

Un nouveau site Internet

Le nouveau site internet de la Chambre des associations a été mis en ligne au mois de septembre. Il est le résultat d'un long travail de notre prestataire « Compulsion » et des administrateurs et salariés de notre union. La chargée de mission, Emily LE CUNFF s'est particulièrement investie sur ce projet qu'elle a su mener à son terme. Nous espérons que le résultat obtenu permettra, pour quelques années, une meilleure visibilité de la Chambre des associations, de son action et des activités proposées aux animateurs d'associations, porteurs de projets, collectivités, partenaires, acteurs associatifs...

The screenshot displays the homepage of the 'Chambre des associations' website. The header features the organization's logo and a navigation menu with links: 'L'association', 'Adhésion', 'Accompagnement', 'Formation', 'Immatriculation tourisme', 'Newsletter', and a 'Faire un don' button. The main banner area has a background image of a laptop and a coffee cup, with the text 'ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS ASSOCIATIFS' and 'BÉNÉFICIEZ D'UN ENTRETIEN GRATUIT AVEC NOTRE ÉQUIPE'. Below this, there's a section titled 'CHAMBRE DES ASSOCIATIONS' with a description of their mission and a list of services. To the left of this text is an image of a carousel. Further down, there's a 'FORMATION' section. The footer contains three columns: 'CHAMBRE DES ASSOCIATIONS' with contact information, 'CONTACT' with address and phone number, and 'NEWSLETTER, ABONNEZ-VOUS' with a subscription form. The footer also includes a copyright notice and links to 'MENTIONS LÉGALES' and 'PLAN DU SITE'.

CHAMBRE DES ASSOCIATIONS

Notre cœur de métier ?
Accompagner, former, informer les porteurs de projet, bénévoles, salariés d'associations et acteurs publics impliqués dans la vie associative.

Pour contribuer au lancement/développement des projets associatifs,
En apportant des réponses adaptées à celles et ceux qui les portent, où qu'ils soient sur le territoire français jusque dans les DOM-TOM !

La reconnaissance de notre savoir-faire
En janvier 2016, la Cda a été labellisée « Centre de ressources et d'Information pour les bénévoles » (CRIB).

FORMATION

Thèmes enrichis, nouveaux formateurs, méthodes d'animation renouvelées... Découvrez notre offre de formation 2018 en direction des acteurs du monde associatif.

[En savoir plus](#)

CHAMBRE DES ASSOCIATIONS

Nous nous employons à apporter des réponses aux besoins de celles et ceux qui font vivre une association, en vous renseignant et en vous aidant à identifier vos besoins au travers de nos missions d'aide et d'accompagnement.

Organisme de formation déclaré depuis 1999 (n°11940555694), nous assurons des formations sur les thématiques liées à la vie associative. Nous intervenons en direction de bénévoles, volontaires et engagés du Service Civique, futurs et nouveaux dirigeants d'associations, porteurs de projets associatifs, salariés d'associations et personnes en recherche d'emploi.

CONTACT

2, avenue du Maréchal Lyautey
94100 Saint-Maur-des-Fossés

Tél : 01 48 83 66 40

Email : cda@cda-asso.com

NEWSLETTER, ABONNEZ-VOUS

Votre adresse email

Vous êtes

Nom (asso/porteur de projet)

Secteur d'activité

Votre département

[S'abonner](#)

BY MANEL BENMESBAH

© 2017 | TOUS DROITS RÉSERVÉS | [MENTIONS LÉGALES](#) | [PLAN DU SITE](#)

L'Echo des associations

En 2017 comme en 2016, et malgré de la lourdeur de réalisation, l'équipe de la Chambre des associations, avec son partenaire « Com'Pulsion » a publié 6 numéros de la newsletter « L'Echo des associations » (voir la liste et les thèmes ci-dessous).

D'ici la prochaine assemblée générale de 2019, une réflexion sur le contenu et la périodicité de ce support d'information sera engagée

Les 6 numéros de 2017

N°37 - Janvier : Spécial **Ressources Humaines** (Réforme de la formation, engagement bénévole, Service civique, ...)

N°38 - Mars : Spécial **Financements** (Budget prévisionnel, diversification des sources de financement, cotisations, ...)

N°39 - Mai : Spécial **Vivre Ensemble** (Initiatives associatives, Plateforme des Francas 94, Ressources : guides, appels à projets, ...)

N°40 - Juillet : **Rétrospective** (Articles les plus consultés depuis le début de l'année)

N°41 – Septembre : Spécial **Financements suite** (Actions de solidarité internationales, Financement participatif ou crowdfunding, La labellisation de structures selon l'Institut de Développement de l'Ethique et de l'Action pour la Solidarité (IDEAS))

N°42 – Décembre : En partenariat avec **Camino Avocat**, cabinet spécialiste en droit des associations et fondations (Circulaire Valls relative aux relations entre pouvoirs publics et associations, Actualisation de la doctrine fiscale, Réforme du droit des contrats, Loi El-Kohmri10 du 8 août 2016 (dite « Loi Travail ») et réforme du code du travail)

Outils d'accompagnement : Les Guides Pratiques

Guide « Associations : Penser son organisation »

« Partager une passion, défendre une cause, des droits, structurer une activité existante, ... Autant de raisons de se lancer dans la création d'une association.

Mais, au-delà des activités autour desquelles l'on se réunit, de par sa dimension collective, l'association porte un projet humain et des relations plus ou moins complexes entre membres, bénéficiaires, bénévoles, salariés, partenaires...

Structurer son fonctionnement, définir des règles permet d'atteindre ses objectifs et de faciliter la vie du groupe. Il apparaît donc nécessaire de mener une réflexion sur les raisons d'être ensemble au démarrage du projet mais aussi tout au long de la vie de l'association pour s'assurer que l'organisation est au service du projet. »

Après le 1^{er} guide « Vivre Ensemble », paru en 2016, ce nouvel ouvrage s'adresse aux porteurs de projet qui se lancent dans la création d'une association, aux dirigeants associatifs souhaitant revoir le fonctionnement de leurs associations et aux futurs dirigeants associatifs ayant besoin de mieux comprendre les spécificités de la vie associative. Ce nouveau Guide se veut à la fois un outil d'animation de la vie de l'association et une aide à la prise de décision.



Un nouveau guide est en cours de rédaction et d'édition : « Associations : Devenir employeur »

Les Fiches expériences

Membre du réseau « **Vivre Ensemble en République** », porté par la Direction Départementale Interministérielle de la Cohésion Sociale (DDICS) du Val-de-Marne, la Chambre des associations est restée

engagée, en 2017, en faveur du soutien aux associations souhaitant mettre en place des projets et des modes de gouvernance en faveur du « **Vivre ensemble** ». Une volontaire de Service civique, recrutée en décembre 2016 à cet effet, a contribué, jusqu'en **mois 2017**, à la production de fiches-expériences permettant aux associations, porteurs de projets, aux collectivités... de bénéficier des expériences et compétences d'associations déjà impliquées dans cette démarche du « Vivre ensemble ».

La réalisation des interviews en vue de la rédaction des fiches a été confiée à cette volontaire qui a, dans un premier temps, été accompagnée par Claudia, Coordinatrice de la Chambre des associations, puis par un groupe d'étudiants de la Licence professionnelle Intervention sociale de l'UPEC (Université Paris Est de Créteil). Quatorze fiches ont été produites et publiées sur notre site internet.

La revue « Associations mode d'emploi »

Membre du Comité de rédaction de la revue, la Chambre des associations a été à l'origine, en 2017 de 2 articles :

ASSOCIATIONS
mode d'emploi

- Un logiciel pour gérer votre association - n°189 mai 2017
- La laïcité entre règles et pratiques - n°191 août-sept 2017

Peut-être dire comment on peut se produire ces articles (Peut-on retrouver nos articles sur notre site Internet ? Sinon, est-ce envisageable, à prévoir ??)



LES ASSOCIATIONS ET LE VIVRE ENSEMBLE

Pour animer « Vivre ensemble en République » dans le Val-de-Marne, la Chambre des associations a ciblé plus particulièrement les associations engagées dans les champs de la jeunesse, de la ville, du sport et de la lutte contre le racisme et les discriminations, les conseils citoyens sous statut associatif et a initié un certain nombre d'actions.

- **Le suivi approfondi** consiste en un accompagnement d'associations (entretiens physiques, téléphoniques, regroupement collectifs, ...) sur la durée faisant intervenir plusieurs acteurs internes (intervenants spécialistes bénévoles ou salariés de la Chambre des associations) ou externes (partenaires et autres structures de nos réseaux).

L'accompagnement porte principalement sur les thématiques liées à la gouvernance par exemple favoriser le fonctionnement démocratique, l'implication des jeunes et la mixité au sein des instances dirigeantes associatives, accompagner la diversification des ressources, améliorer la connaissance des parties prenantes notamment celle des institutions publiques (acteurs, compétences, territoires d'intervention, ...).

- **La formation « Valeurs de la République et laïcité »** apporte des réponses aux besoins exprimés par les professionnels qui travaillent au contact de publics et les aide dans leurs pratiques professionnelles.

Les stagiaires ciblés par la Chambre des associations sont les acteurs de terrain au contact direct des enfants, des jeunes, des habitants de quartiers prioritaires de la politique de la ville, ... intervenant en tant que bénévoles, volontaires et salariés d'associations.

3 sessions de formation ont été programmées pour l'année 2017 en coanimation avec l'AROEVEN (Associations Régionale des Œuvres Educatives et de Vacances de l'Education Nationale), l'IFAC 'Institut de Formation, d'Animation et de Conseil), la Préfecture et la DDICS du Val-de-Marne.

- **Les outils ressources** sont formalisés et mis à disposition des associations souhaitant améliorer leurs modes de fonctionnement ou développer des actions en faveur du vivre ensemble (les Fiches Expériences, Le Guide « Association, outil de Citoyenneté...



NOS PARTENARIATS 2017

En 2017, la Chambre des associations a poursuivi son action avec ses partenaires historiques déjà évoqués dans les pages précédentes (Universités, Sciences po, Compulsion, DDICS, Associations Mode d'Emploi, des collectivités territoriales...). Mais au-delà, trois types de partenariat ont, d'une part, marqué particulièrement la réflexion et l'action de la Chambre des associations et, d'autre part, seront appelés à évoluer au cours de l'année 2018 :

La MGEN Filia

Après le lancement d'un travail commun, à la fin de l'année 2015, une offre de complémentaire santé de qualité et avec des tarifs raisonnables a pu être proposée aux associations employeurs et membres de la Chambre des associations eu début de l'année 2016.



Au cours de l'année 2017, MGEN Filia et Chambre des associations ont engagé la réflexion sur une nouvelle prestation en direction des associations adhérentes : permettre aux retraités bénévoles de ces associations de bénéficier d'une complémentaire santé (mutuelle) proposant des garanties correspondant à leurs besoins, en matière de remboursement de soins et frais médicaux, avec des montants de cotisations tenant compte du collectif, contrairement aux contrats individuels pour les complémentaires santé proposées sur le marché.

Après une ultime réunion de travail en ce début d'année 2018, avec la MGEN Filia, la Chambre des associations proposera cette nouvelle prestation de son partenaire aux associations adhérentes.

Val-de-Marne Actif pour l'Initiative (VMAPI)



Annoncé à l'occasion de l'AG de février 2017, la Chambre des associations a participé régulièrement, tout au long de l'année 2017, aux réunions mensuelles du « Comité ESS départemental ». Ce Comité a pour mission de donner un avis sur toutes les demandes d'aides financières effectuées par

des associations du Val-de-Marne. Rappelons que le réseau « France Active » de ce département (VMAPI) accorde soit des prêts, soit des garanties pour les emprunts bancaires, et parfois des subventions.

En participant à ces réunions, la Chambre des associations peut attirer l'attention des autres membres du Comité sur la nécessité d'accompagner les dirigeants des associations à l'origine de la demande d'aide financière, dans leur démarche associative, sur le rôle des bénévoles, sur le fonctionnement démocratique des instances dirigeantes, voire sur le respect des valeurs de l'Economie Sociale et Solidaire.

L'apport de la Chambre des associations permet d'aller au-delà de la simple expertise financière et de la seule capacité des associations à mener à bien les projets faisant l'objet de l'apport financier de France Active et à honorer les remboursements des prêts accordés.

L'Union Nationale des associations de Tourisme (UNAT)



Membre de l'instance nationale de l'UNAT (Union Nationale des Associations de Tourisme), depuis mars 2016, dans le cadre de la garantie financière accordée par le FMS UNAT (voir plus haut), la Chambre des associations n'a plus vocation à rester adhérente de cette dernière après le 31 décembre 2017. La décision a été prise par notre

conseil d'administration, en septembre 2017, de ne plus renouveler l'adhésion à compter du 1^{er} janvier 2018.

A contrario, il a été décidé de rester adhérent de l'UNAT Ile-de-France afin de pouvoir continuer à participer aux différentes réunions et autres colloques et forums organisés par cette dernière. Par ailleurs, la Chambre des associations réaffirmant son attachement aux valeurs de l'Economie Sociale et Solidaire, que partage également l'UNAT, souhaite poursuivre ses relations avec le secteur du tourisme associatif à vocation sociale. Notamment, en demandant à ses dirigeants d'intervenir lors de réunions organisées par nous avec des associations proposant des activités touristiques à leurs membres (voir l'exemple de la réunion du 15 décembre 2017 à Lyon).

En 2018, la Chambre des associations poursuivra son action de sensibilisation, sur les valeurs et l'offre des associations de tourisme signataires de la Charte de l'UNAT, auprès des associations qui bénéficient de son extension d'immatriculation « Tourisme ».



LES FINANCES DE LA CHAMBRE DES ASSOCIATIONS

Clôture des comptes 2017

A l'heure où nous rédigeons ce rapport, la clôture des comptes de l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017 n'a pas encore été réalisée. Tout est mis en œuvre pour pouvoir présenter les éléments constituant les comptes 2017 de la Chambre des associations, au cours de l'assemblée générale du 17 mars 2018.

Budget prévisionnel 2018

Vous trouverez ci-après le budget prévisionnel pour l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018. Il sera présenté, pour adoption, au cours de l'Assemblée Générale.

Nous rappelons qu'à la demande de Groupama Assurance-Crédit & Caution, qui nous accorde sa garantie financière dans le cadre de l'Immatriculation tourisme, les comptes de la Chambre des associations doivent être présentés, tous les ans, par un cabinet d'expertise comptable. Cette mission a été à nouveau confiée à la COFREC.

Budget prévisionnel 2018 - Chambre des associations

CHARGES		Bud. Prev 2018	PRODUITS
60 - Achat		2 600 €	70 - Vente de produits finis, prestations de marchandises
604010	Achats études et prestations services	100 €	706200 Prestation de services CFGA
606100	Charges local (eau, électricité, ..)	0 €	706300 Prestation de services Formation
606300	Fourniture d'entretien et de petit équipement	300 €	706500 Prestation de services Accompagnement
606400	Fournitures administratives	1 200 €	
606860	Achats Mat. Fournitures FCT	1 000 €	
61 - Services extérieurs		22 526 €	74- Subventions d'exploitation
612200	Crédit Bail Mobilier	1 400 €	DDICS 94 Vivre ensemble 2016/2017
613100	Location immobilier CDA	5 000 €	DDICS 94 Vivre ensemble 2017/2018
612100	Locations de salle	700 €	
614060	Charges Locatives	600 €	DDICS 94 Accompagnement Formation
615610	Compulsion : Maintenance Site Internet	3 000 €	740300 DRJSCS IdF FDVA Formation
615620	Compulsion : Communication, Newsletter	1 500 €	
616100	Assurance RC	1 003 €	FNDVA Formation
616020	Assurance Tourisme	8 823 €	Conseil départemental 94 Sensibilisa
618180	Documentation générale	400 €	Conseil départemental 94 Accompag
618560	Frais Séminaires	100 €	740190 Ville de Nogent sur Marne
62 - Autres services extérieurs		36 004 €	740170 FONJEP
622660	Honoraires Expert comptable	1 680 €	740150 ASP (emplois aidés)
622610	Honoraires Prestation CFGA	4 000 €	740160 ASP (service civique)
622670	Honoraires Prestation Gestion immatriculation	4 000 €	
622680	Honoraires Prest. Formation /Accompagnement	9 500 €	
623260	Manifestations Fonctionnement	600 €	
623600	Communication : Catalogues - Imprimés	150 €	
623700	Publicité et publications	150 €	
625010	Déplacements, missions CFGA	150 €	
625020	Déplacements, missions Formation	400 €	
625060	Déplacements, missions Fonctionnement	850 €	
625070	Déplacements, missions Tourisme	500 €	
625700	Réceptions	1 500 €	

626100	Frais postaux et de télécommunications La Poste	500 €		
626010	Frais postaux et de télécommunications Orange	1 700 €		
627000	Services bancaires	300 €		
628100	Cotisation UNAT IDF	380 €		
628200	Cotisation UNAT NATIONALE	0 €		
628102	Cotisation UNAT FMS (Garantie Financière + Fonds de Réserve)	0 €		
628130	Prime Groupama - Caution	9 644 €		
63 - Impôts et taxes		0 €		
633000	Impôts et taxes sur rémunération,	0 €		
637000	Autres impôts et taxes	0 €		
64- Charges de personnel		106 033 €		
641000	Rémunération des personnels	67 000 €		
645100	Charges sociales	36 000 €		
641360	Autres charges de personnel : transports	1 653 €		
647000	Autres charges de personnel : mutuelle, médecine du travail	1 380 €		
65- Autres charges de gestion courante		0 €	75 - Autres produits de gestion courante	
658100	Cotisations/Adhésions UNAT	0 €	756000	Adhésions CDA 94
			756100	Cotisations Extension Immat. Touris
			756200	Dons
66- Charges financières		3 540 €	76 - Produits financiers	
67- Charges exceptionnelles			77 - Produits exceptionnels	
68- Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)			78 – Reprises sur amortissements et provis	
			79 - Transfert de charges	
SOUS-TOTAL DES CHARGES		170 703 €	SOUS-TOTAL DES PRODUITS	
86- Emplois des contributions volontaires en nature		25 000 €	87 - Contributions volontaires en nature	
	Secours en nature	2 000 €		Bénévolat
	Mise à disposition gratuite de biens et prestations	2 000 €		Prestations en nature
	Personnel bénévole	21 000 €		Dons en nature
TOTAL DES CHARGES		195 703 €	TOTAL DES PRODUITS	

ATTENTION : Vérifier avec Claudia s'il s'agit de 2016 ou 2017

SYNTHESE PLANNING

ACTIONS - 1^{er} SEMESTRE 2016

n Fonctionnement/Vie associative Cda
n Accompagnement (actions et outils)
n Animations extérieures
n Formations

JANVIER	▪ Labellisation de la Chambre des associations en tant que Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles (CRIB) ▪ Accueil d'un groupe d'étudiantes de l'Université Paris Est Créteil dans le cadre d'un projet tutoré : Rédaction de fiches sur l'accueil d'étudiants stagiaires au sein d'associations
FEVRIER	▪ Lancement de la base de données de suivi des actions de la Chambre des associations (Microsoft Access) ▪ Assemblée générale de la chambre des associations ▪ Lancement du questionnaire en ligne « Fiches expériences » pour la valorisation des initiatives associatives en faveur du Vivre ensemble dans le cadre du projet « Vivre ensemble en République – Val de Marne » financé par la DDICS 94 ▪ Evènement : Matinée Insertion Orientation de l'UPEC - Rencontres étudiants et structures de l'ESS ▪ Table-ronde « Associations actrices du vivre ensemble » accueillie par l'UPEC avec la participation de M. ZAHRA Directeur de la DDICS 94,
MARS	▪ Séminaire du CA de la chambre des associations : Implication des bénévoles ▪ Action « Accompagnement à la structuration de la vie association à Sciences Po Saint-Germain-en-Laye » ▪ Rencontre « Service civique » organisée par la DDICS94 à la Maison du citoyen et de la vie associative de Fontenay-sous-Bois ▪ Semaine de formation CFGA à la Maison des associations de Saint-Maur-des-Fossés
AVRIL	▪ Formation en vue de la mise à jour du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) ▪ Formation « Organiser une manifestation » à Massy ▪ Formation « Les fondamentaux de la collecte de fonds » à Paris 11^{ème} ▪ Formation « Le renouvellement des dirigeants associatifs » à Le Mée-sur-Seine
MAI	▪ Rencontre Etudiants solidaires, acteurs de l'ESS à l'UPEC ▪ Formation « Comptabilité des associations/Responsabilités des dirigeants » à Sciences Po Saint-Germain-en-Laye ▪ Formation « Les fondamentaux de la collecte de fonds » à Paris 11^{ème}
JUIN	▪ Semaine de formation CFGA à la Maison des associations de Saint-Maur-des-Fossés

SYNTHESE PLANNING

ACTIONS – 2^{ème} SEMESTRE 2016

- n Fonctionnement/Vie associative Cda
- n Accompagnement (actions et outils)
- n Animations extérieures
- n Formations

SEPTEMBRE	Mise à jour du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels Départ de Sophie Jordan (Chargée de mission Projets et Financements) Recrutement de Sébastien Ferrari Chargé de la Gestion comptable et administrative Village des associations de Nogent-sur-Marne Forum des associations de Saint-Maur-des-Fossés Participation à l'atelier d'accompagnement collectif du DLA 94 sur Le projet associatif Participation à la 2^{ème} édition du Speed Dating de la Mutualisation organisé à Savigny le Temple par RESO77 Participation au Comité technique axe Citoyenneté du Projet Educatif Local de Nogent-sur-Marne Animation à Sciences Po Saint-Germain-en-Laye en direction des étudiants de 2^{ème} année : Suivi annuel du Projet collectif associatif Formation « Les recettes d'activités des associations » à Le Mée-sur-Seine Formation « Stratégie des grands dons » en partenariat avec Philantrop'IC au Centre international de culture populaire (CICP) à Paris
OCTOBRE	Enquête « La Cda et Vous : Echanges et accompagnement » lancée auprès des adhérents à la Chambre des associations dans un souci de constante amélioration de nos services, l'objectif était de connaître leurs opinions et attentes. Travail mené par Françoise PARIZOT et Bleuette RACUS, Administratrices dans la continuité du séminaire de mars. Formation des étudiants de la Licence professionnelle Intervention Sociale de l'Université Paris Est Créteil en vue de la validation du CFGA Formation des étudiants de la Licence Sciences de l'éducation Insertion formation en Méthodologie de projet et d'évaluation Participation à la « Formation de formateurs aux valeurs de la République et à la laïcité » de la DRJSCS Île-de-France Formation « Stratégie des grands nombres » en partenariat avec Philantrop'IC au Centre international de culture populaire (CICP) à Paris Formation des étudiants du Master Emploi et Economie Sociale et Solidaire de l'Université Paris 8 Saint-Denis parcours Emploi et Economie Sociale et Solidaire (EESS) UE Formes économiques et juridiques de l'économie sociale et solidaire et Droit du travail
NOVEMBRE	Formation « Analyser la mesure de l'efficacité de l'association » en partenariat avec DYAD à l'ESAT Paris Bastille Formation « Comprendre le projet des associations sur le territoire » en partenariat avec DYAD à l'ESAT Paris Bastille Semaine de formation CFGA à la Maison des associations de Saint-Maur-des-Fossés Forum de l'Economie Sociale et Solidaire – Faculté SESS STAPS UPEC
DECEMBRE	Formation « Recruter un collaborateur » Plateforme RH Plaine Commune Forum Assolutions Maison des associations de Vincennes



AG du 25 février 2017

Procès-Verbal

75 associations sont présentes ou représentées. Les statuts de la Chambre des associations ne prévoyant pas de quorum pour les Assemblées Générales ordinaires, celle-ci peut se tenir et délibérer valablement.

1. Accueil du Président

Après avoir ouvert la séance, au nom du conseil d'administration le Président accueille et remercie de leur présence les représentants des associations adhérentes, en particuliers celles qui ont rejoint la Chambre des associations au cours de l'année 2016 et au début de cette année 2017. Il remercie la ville de Vitry-sur-Seine d'avoir bien voulu accueillir l'Assemblée Générale de la Chambre des associations au sein des locaux de la Maison des associations.

2. Adoption du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 2 février 2016

Invités à se prononcer, les membres présents et représentés approuvent à l'unanimité le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 2 février 2016.

3. Présentation et adoption du Rapport moral et d'activité de 2016

Lors de la présentation du rapport moral et d'activité de l'année 2016, qui a été transmis à l'ensemble des associations adhérentes, et avant son adoption, le Président est intervenu pour souligner les points marquants de l'année écoulée, à savoir :

- la forte progression du nombre d'associations adhérentes (dû, notamment aux nombreuses demandes d'extension de l'immatriculation « Tourisme ») et les premières initiatives pour aller à leur rencontre, particulièrement celles issues des autres régions que l'Ile-de-France (enquête, réunion en région, groupe de travail sur la présence de la Chambre des associations en région...) ;
- la création du nouveau logo plus moderne et plus agréable pour une meilleure identification de l'association, la réflexion en cours en vue d'un nouveau site internet mieux adapté aux besoins des visiteurs, plus complet et ergonomiquement plus accessible ;
- la réalisation de guides pratiques qui seront de véritables outils pour les associations, leurs dirigeants, leurs bénévoles, leurs salariés, mais aussi pour les porteurs de projets ;
- le développement du nombre d'actions de formation avec 20 sessions, 245 participants et 22 heures, avec une diversification des thèmes de formation (CFGa, la collecte de fonds, l'organisation de manifestations, le renouvellement des dirigeants, la communication des associations, la comptabilité des associations et responsabilités des dirigeants, la méthodologie de projet et évaluation...) ;
- une poursuite des actions partenariales avec des collectivités locales, universités, Sciences Po, MGEN Filia, France Bénévolat, France Active, UNAT... ;
- toujours plus d'actions d'accompagnement, d'accueil, d'écoute et d'information tant auprès des porteurs de projet que des dirigeants, bénévoles et salariés des associations (465 interventions, 280 heures passées, 278 associations et porteurs de projet concernés) ;
- l'engagement sans faille pour faire connaître et partager les valeurs de l'Economie Sociale et Solidaire ;
- engagement, pour la seconde année, en faveur du « Vivre Ensemble en République » initiée par le Préfet du Val-de-Marne et animée par le Directeur départementale de la cohésion sociale (accompagnement individualisé d'associations, réalisation de fiches d'expériences et d'un guide...) ;

- une progression constante du nombre d'extension de l'immatriculation tourisme de la CDA avec une volonté de faire connaître, aux associations concernées, le secteur des associations du tourisme social.

Sur chacun de ces thèmes, les participants à l'assemblée générale ont été informés sur les perspectives que la Chambre des associations entend développer en 2017 et au-delà, en particulier :

- la recherche d'un conseil d'administration plus représentatif de la composition des adhérents ;
- le développement d'initiatives permettant à la fois d'aller à la rencontre des associations adhérentes et d'une présence de la Chambre des associations en région ;
- la recherche de moyens techniques, administratifs et humains pour gérer le nombre d'extension d'immatriculation « Tourisme » de plus en plus important ;
- la mise en œuvre, en partenariat avec la MGEN Filia, d'une complémentaire santé en faveur des retraités bénévoles au sein des associations adhérentes à la Chambre des associations ;
- la sensibilisation des associations proposant des activités touristiques à leurs membres aux valeurs et offres des organismes du tourisme social et solidaire.

Après avoir échangé sur les activités de la Chambre des associations, les membres présents et représentés ont été invités à se prononcer sur ce Rapport 2016. Il est adopté à l'unanimité. Ils donnent également leur accord sur les perspectives d'actions pour 2017.

4. Rapport financier 2016 et Budget Prévisionnel 2017 :

Après avoir entendu le rapport de notre expert comptable, Monsieur Pascal Cirio, du cabinet COFREC, la Trésorière, **Suzel CHASSEFEIRE**, commente les comptes clôturés au 31/12/2016 et validés par le Conseil d'administration. Le compte de résultat présente un total des charges à hauteur de 130 382 € et des produits de 135 795 €, soit un résultat positif de 1 023 € (contre un résultat négatif de 787 € en 2015). Pour sa part, le Bilan est équilibré au passif et à l'actif à 64 093 €.

La Trésorière commente, ensuite, le Budget prévisionnel 2017 également validé par le Conseil d'administration. Au regard des résultats obtenus au cours de l'année 2016, des perspectives de financements de nos actions et de développement des différentes activités ainsi que de l'intégration, en charges et en produit, de la valorisation du bénévolat, la Trésorière propose à l'Assemblée Générale d'adopter ce Budget Prévisionnel de 2017, équilibré à hauteur de 167 800 €.

Après avoir obtenu les réponses suite à leurs demandes de précisions, les membres présents et représentés approuvent les comptes de l'exercice 2016 et adoptent le budget prévisionnel de 2017.

5. Election des candidats au conseil d'administration

Il est rappelé que l'article II du règlement intérieur de la Chambre des associations prévoit que les membres du conseil d'administration sont **élus pour trois ans et renouvelables par tiers tous les ans**. Après avoir remercié l'ensemble des administrateurs pour leur engagement au sein de l'association, le Président présente les candidats proposés à l'élection, à savoir :

- **Christine CARDIN**, représentant l'association ADAL, administratrice sortante et à nouveau candidate
- **Isabelle COLSON**, personne physique et administratrice sortante à nouveau candidate
- **Cécile HAUTEMULLE**, personne physique et nouvelle candidate
- **Françoise KERRELS-DUHAMEL**, représentant l'association « 3Séjours et Découvertes » et nouvelle candidate
- **Jean-Louis LAVIGNE**, représentant de l'Université Inter Âges de Créteil, administrateur sortant et à nouveau candidat
- **Charlotte MENDY**, personne physique et administratrice sortante à nouveau candidate
- **Patrick PALUS**, représentant l'association « APSM-PharBal » et nouveau candidat

Aucun membre de l'assemblée générale ne demandant un vote à bulletin secret, le Président les invite à se prononcer à main levée. Les sept candidats ci-dessus sont élus à l'unanimité des présents et

représentés.

